



ÊTRE VISIBLE OU DISPARAÎTRE

Il s'agit d'être en mesure dès aujourd'hui de saisir les nouvelles opportunités qu'offre l'identité numérique. Les chercheurs doivent donc être assurés qu'elle ne constituera pas un traçage de l'ensemble de leurs activités, y compris personnelle. De même, des garanties doivent être produites pour éviter la réutilisation abusive de leurs travaux. Des engagements éthiques et déontologiques forts doivent être pris par les institutions de recherche, universités et organismes, afin de se distinguer d'acteurs dont les conditions générales d'exploitation floues n'interdisent pas une captation abusive des données privées.



Concernant les productions scientifiques, un tel cadre soulève de nombreuses interrogations, pour l'instant sans réponses. En effet, les articles publiés au sein d'une institution constituent son patrimoine scientifique, par exemple grâce à sa valorisation dans son archive ouverte institutionnelle. Certains produits de la recherche, comme les données de recherche, sont eux légalement de libre réutilisation : dès qu'elles sont rendues publiques. Il convient de gérer au plus fin ces sujets, en particulier le droit de récupération des données et de leur enrichissement, en conciliant au mieux liberté académique et obligations vis-à-vis de l'établissement.

Mieux évaluer l'activité de recherche à l'époque du big data

Réfléchir l'identité numérique du chercheur amène à se poser la question de son évaluation. Il ne s'agit plus uniquement de publier ou périr mais d'être visible ou disparaître.

Une fois le travail d'alignement des identifiants réalisé, il reste à mieux prendre en compte dans l'évaluation de la carrière des enseignants-chercheurs la diversité de leurs activités et pas seulement la production d'articles, avec toutes les dérives connues (surproduction...). La diversité des outils numériques le permet ; il reste à ce qu'elle soit pleinement reconnue :

- ouverture vers les autres formes de contributions :
monographies, données, littérature grise, carnets de recherche
- prise en compte de l'implication du chercheur
- meilleure visibilité dans les travaux collaboratifs
- production de CV
- activité de peer-reviewing
- contributions pour la vulgarisation scientifique (par exemple sur wikipedia)

Il s'agit donc de disposer des outils visant à permettre une évaluation plus fine du caractère protéiforme des activités de recherche. Des identifiants uniques améliorent mécaniquement la solidité des métriques. Ils permettent d'intégrer les alt-metrics dans l'évaluation – le choix des indicateurs les plus pertinents relevant ensuite du dialogue entre l'établissement et les chercheurs. Grâce au traitement automatisé des données, l'alignement des référents chercheurs ouvre également la voie pour une analyse plus fine des réseaux de la recherche, y compris leurs modes de collaboration.

L'objectif final est donc une meilleure évaluation du chercheur sur toute sa trajectoire de carrière, au-delà de la simple évaluation bibliométrique.